

Les auditions du parlement de Loire

Incubation & expérimentation

Vers une personnalité juridique du fleuve

Et si, pour la première fois en Europe, un fleuve avait la possibilité de s'exprimer et de défendre ses intérêts à travers un système de représentation inter espèces ?

Imaginé comme un processus constituant pour la création d'un *parlement* du fleuve, ce projet vise à définir les formes et fonctionnements d'un parlement pour une entité non-humaine (La Loire), où la faune, la flore et les différents composants matériels et immatériels seraient représentés.

Animée par l'écrivain et juriste Camille de Toledo, la commission d'information pour la création d'un *parlement de Loire* vous invite à suivre et enrichir son travail d'enquête, structuré par une série d'auditions publiques (*hearings*) qui mettent en dialogue une commission interdisciplinaire avec des professionnels (philosophes, anthropologues, écologues, biologistes, juristes) et des usagers de la Loire.

Ces auditions mettent en acte une recherche collective pour imaginer l'institution potentielle d'un écosystème fluvial et impliquer dans un parlement reconfiguré la faune, la flore, les bancs de sable, les masses d'eau et l'ensemble des composantes de la Loire.

Ce cycle d'auditions publiques est l'acte 1 du [parlement de Loire](#), démarche territoriale entre arts, sciences et droits de la nature.


Cycle des auditions publiques

 [Retrouvez les captations intégrales de chaque audition](#)

 [Extraits de la revue de presse du parlement de Loire](#)

SAM. 19/10/2019 | *Vers une institution potentielle*

- **Bruno Latour** | Sociologue, anthropologue et philosophe des sciences
- **Frédérique Aït-Touati** | Chargée de recherche (CNRS et SPEAP, master d'expérimentation en arts politiques), metteuse en scène (Cie Zone Critique), historienne
- **Bruno Marmioli** | Architecte paysagiste, directeur de la Mission Val de Loire
- **Virginie Serna** | Archéologue, conservatrice en chef du Patrimoine, chargée de mission au ministère de la culture


 Chapelle Saint-Libert | 37. avenue André Malraux | Tours

 [Invitation en ligne](#) | [Communiqué](#) | [Inscription](#)

 [Programme](#)

SAM. 14/12/2019 | *À l'écoute des non-humains*

- **Séance d'écoute** : immersion dans les sonorités du fleuve Loire avec l'audio-naturaliste **Boris Jollivet**
- **Jacques Leroy** | Professeur de droit privé (Université d'Orléans)
- **Jean-Pierre Marguénaud** | Professeur de droit privé (Université de Limoges)
- **Catherine Larrère** | Professeure de philosophie (Université de Paris), co-auteur de *Penser et agir avec la nature* et de *Penser l'anthropocène*
- **Catherine Boisneau** | Enseignante chercheuse en écologie des cours d'eau et biologie des populations (Université de Tours)

 École de la nature et du paysage de Blois | 9. rue de la Chocolaterie | Blois

 [Invitation en ligne](#) | [Communiqué](#) | [Inscription](#)

 [Programme](#)

SAM. 17/10/2020 | *Conflits et négociations entre les espèces*

- **Valérie Cabanes** | Juriste en droit international, spécialiste des droits humains et auteure de *Un nouveau droit pour la terre*
- **Matthieu Duperrex** | Auteur et artiste, co-fondateur du collectif Urbain trop urbain
- **Gabrielle Bouleau** | Socio-politiste à LISIS, INRAE. Spécialiste des politiques publiques de l'eau

VEN. 04 > SAM. 05/12/2020 | *Vers des institutions animistes*

VEN. 04/12 (11h > 12h) • **Sacha Bourgeois-Gironde** | Professeur d'économie, chercheur en philosophie et sciences cognitives, auteur de l'ouvrage *Être la Rivière*.

SAM. 05/12 (11h > 12h) • **Marie-Angèle Hermitte** | Docteure en droit, pionnière de la notion d'animisme juridique et spécialiste en bioéthique.

 Événement en ligne, retransmis en direct sur les pages facebook

[POLAU-pôle arts & urbanisme](#) et [Le parlement de Loire](#).

 [Invitation en ligne](#)

 [Programme](#)

Pour contribuer à définir les contours de ce *parlement* du fleuve, vous pouvez suivre le projet et contribuer aux questions qui pourront être soumises aux auditionnés·es via la [page facebook parlement de Loire](#). Les questions que vous poserez ou les cas d'étude auxquels vous ferez référence pourront être repris en séance publique.

« Il n'est plus temps de se demander si la personnalité juridique des éléments non-humains est légitime ou non. Dans cette époque de violente destruction des espèces, des écosystèmes, de la biodiversité, il s'agit simplement de définir comment nous devons au mieux défendre leurs droits. »

Christopher Stone

« Le projet *parlement de Loire* est conçu comme un processus constituant, visant à **la première reconnaissance juridique d'une entité non-humaine en Europe**. Il fait écho à l'adoption du statut de « personnalité juridique » d'écosystèmes en Nouvelle-Zélande, en Inde, au Tibet ou en Équateur (rivière Wanganui, Gange, lacs, terres...) pour répondre aux défis écologiques et les protéger des diverses prédatons industrielles et humaines. L'objectif d'une telle approche – donner des

droits aux fleuves – suit les analyses du juriste américain Christopher Stone qui, dès les années 1970, proposait de faire entrer les éléments de la nature dans les tribunaux pour leur permettre de se défendre au cœur même de nos institutions. »

Camille de Toledo

Illustration : Bruno Marmioli